

Triathlon de Peyrolles 2018

- Règlement -

Le Triathl'Aix organise la seconde édition du triathlon de Peyrolles les 15 et 16 septembre 2018, au plan d'eau du Plantain (Lac de Peyrolles) et aux abords.

Quatre épreuves « Jeunes » seront organisées le samedi 15 et un triathlon S en contre-la-montre par équipe se déroulera le dimanche.

Tous les participants s'engagent à prendre connaissance et à se soumettre à ce règlement ainsi qu'à celui de la fédération française de triathlon.

ARTICLE 1. FORMATS DES EPREUVES

Epreuves Jeunes :

	Natation	Vélo	Course à Pied
6/9 ans	50m	1km	500m
8/11 ans	100m	2km	1000m
10/13 ans	200m	4km	1500m
12/19 ans	300m	6km	2000m

Triathlon S en CLM par Equipe :

	Natation	Vélo	Course à Pied
Tri S CLM Eq	750m	20km	5km

ARTICLE 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION :

L'épreuve S en CLM par équipe est ouverte à partir de la catégorie d'âge Cadet (nés en 2002 et avant).

ARTICLE 3. FORMATION DES EQUIPES

Triathlon S CLM par équipe :

Une équipe est composée de 3 à 5 triathlètes. L'équipe est inscrite dans une des catégories suivantes :

- Féminine : composée exclusivement de triathlètes féminines
- Masculine : composée exclusivement de triathlètes masculins
- Mixte : composée d'au moins une triathlète féminine
- Vétéran : composée de triathlètes féminines ou masculins de catégorie vétéran.

Tous les membres d'une même équipe doivent porter des tenues identiques.

ARTICLE 4. INSCRIPTIONS

Modalités d'inscriptions :

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site internet d'Eventicom.

Les non licenciés doivent souscrire en ligne un Pass Compétition.

L'inscription comprend :

- Le dossard et la participation à la compétition
- Le cadeau souvenir
- Le chronométrage officiel par puce électronique
- Les ravitaillements
- La sécurité

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue comme responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière pendant l'épreuve.

Pièces justificatives :

Pour les titulaires d'une licence FFTri Compétition :

- Licence parfaitement lisible

- Pièce d'identité

Pour les titulaires d'une licence en cours de validité au sein d'une fédération étrangère affiliée à l'ITU :

- Licence parfaitement lisible comportant le nom de la fédération
- Pièce d'identité

Dans tous les autres cas de figure :

- Pass compétition dûment complété et signé
- Pièce d'identité
- Certificat médical de non contraindication à la pratique du triathlon ou du sport en compétition datant de moins de 1 an à la date de l'épreuve.

Dans tous les cas de figure, en cas de non présentation des pièces demandées, ou en cas de présentation de pièces non conformes, aucune remise de dossard et aucun remboursement ne sera effectué.

Limitation des inscriptions :

L'épreuve S CLM par équipe est limitée à 300 personnes.

Les épreuves jeunes sont limitées à 50 athlètes par courses.

ARTICLE 5. CHRONOMETRAGE

Le chronométrage sera effectué par un système de puce. Tous les inscrits se verront remettre une puce électronique ou système équivalent qui sera initialisé automatiquement sur la ligne de départ. Tout concurrent dont la puce n'aura pas été repérée à un seul ou à tous les points de détection ne sera pas classé à l'arrivée. La puce ou système équivalent sera récupéré par l'organisation à l'arrivée de la course. Toute puce non-rendue sera facturée 15€ par l'organisation.

ARTICLE 6. SECURITE

La sécurité routière sera assurée par le comité d'organisation avec le soutien de la Gendarmerie Nationale, des Polices Nationales et Municipales. La responsabilité médicale sera assurée par un médecin et une association de secouristes. Ceux-ci pourront décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

Tout coureur mis hors course décidant de continuer l'épreuve le fera sous son entière responsabilité et l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'accident.

ARTICLE 7. DOSSARD ET NUMERO DE DOSSARD

Port du dossard obligatoire sur les partie vélo et course à pied. Le dossard doit toujours être entièrement visible.

ARTICLE 8. HORAIRES

Samedi 15 Septembre : Epreuves Jeunes	Dimanche 16 Septembre : Epreuve CLM par Equipe
Retrait des dossards Jeunes 12h-13h30	Retrait des dossards : 8h-9h30
Ouverture parc à vélo : 13h Fermeture parc à vélo : 13h45	Ouverture parc à vélo : 8h Fermeture parc à vélo : 9h45
Départ première course 14h	Départ première équipe : 10h
Remise de récompenses : 16h30	Remise des récompenses : 12h30

ARTICLE 9. REMISE DES RECOMPENSES

Présence obligatoire pour la remise des récompenses.

Epreuve S CLM :

Sont récompensés les trois premières équipes de chaque catégorie :

- Homme (Toutes catégories d'âge)
- Femme (Toute catégorie d'âge)
- Mixte (Toute catégorie d'âge)

Epreuve Jeunes :

Sont récompensés les trois premiers de chaque catégorie.